



Championnat Départemental Athlétisme en salle MERCREDI 8 décembre 2021 à SAINT-BRIEUC

AVANT DE PARTICIPER, il est important de PRENDRE CONNAISSANCE :

- des mesures d'adaptation à la situation sanitaire,
 - du protocole UGSEL 22 sanitaire de l'activité,
- AFIN DE S'Y CONFORMER SANS RESTRICTION.**

NE PAS OUBLIER L'ATTESTATION INDIVIDUELLE PARENTALE

LIEU : Salle Maryvonne Dupureur à SAINT-BRIEUC, Rue Théodule Ribot

PARKING : Attention la rue Théodule Robot est en travaux, privilégiez de vous garer, rue Pinot Duclos (stade Helène boucher)

HORAIRES : ☞ Accueil à partir de 9h30.

☞ Début de la compétition 10h30.

**JURY : afin de valider l'inscription de vos élèves,
il faut : 1 jury adulte pour 20 élèves (OBLIGATOIRE)
et des jeunes juges si possible**

Rappel de la formule :

Individuel : Triathlon 3 épreuves à réaliser : 1 saut - 1 course - le poids

Par équipe : 4 athlètes minimum, 5 maximum

Il est possible d'inscrire une 4^{ème} épreuve « JOKER ». L'épreuve JOKER sert à compenser une contre-performance réalisée dans l'une des 3 épreuves.

Nombre d'essais : ⇒ 4 : longueur / triple saut / poids (3 si beaucoup de concurrents)
⇒ 3 essais par barre : hauteur

INSCRIPTIONS sur USPORT (délais 2 jours avant la compétition)

Aller dans « Athlétisme en salle – Triathlon - inscrire en individuel

ATTENTION = Si l'élève n'est pas inscrit dans l'épreuve la performance ne sera pas rentrée.

Pour les élèves dont vous êtes sûre de leurs épreuves, cocher les 4 épreuves.

Pour les autres, COCHEZ TOUTES LES EPREUVES.

Une fiche individuelle par élève vous sera remise lors de votre arrivée.

QUALIFICATION AU REGIONAL :

Les athlètes qui auront réalisé 60 points et 240 par équipe seront qualifiés automatiquement pour le régional le 19 janvier 2022 à Rennes.

QUALIFICATIONS EXCEPTIONNELLES :

A déposer au responsable de la compétition le jour du départemental.

Les élèves pour qui, il y a une demande de QE, doivent être inscrits sur Usport.